

Conseil d'École de l'ESPE Languedoc-Roussillon

Mercredi 4 juillet 2018

Compte-rendu

La séance est ouverte à 16h30 sous la présidence de Madame Cadopi Présidente du Conseil d'école de l'ESPE_LR.

Présents

Participaient à la réunion les membres suivants :

Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés.

Monsieur Jean-Michel Ganteau, Madame Isabelle Lefebvre-Tournier

Collège B : Maîtres de conférences et personnels assimilés.

Madame Louise Nyssen,

Collège C : Autres enseignants et formateurs relevant d'un établissement d'enseignement supérieur.

Monsieur Gerard Piquemal représenté par Madame Nicole Muray, Madame Isabelle Aliaga représentée par Madame Louise Nyssen

Collège D : Personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans des écoles, établissements ou services relevant de ce ministre.

Madame Sophie Villecourt

Collège E : Représentants des autres personnels.

Madame Nicole Muray,

Personnalités désignées par le Recteur.

Madame Elisabeth Audois représentée par Monsieur Marc Rosenzweig, Monsieur Marc Rosenzweig,

Personnalités extérieures désignées par le conseil d'école de l'ESPE_LR.

Madame Florence Denjean-Daga

Personnalités désignées par les établissements partenaires.

Monsieur Philippe Augé représenté par Monsieur Jean-Patrick Respaut, Monsieur Patrick Gilli représenté par Monsieur Jean-Michel Ganteau, Monsieur Fabrice Lorente représenté par Monsieur Jean-Michel Ganteau, Monsieur Jean-Patrick Respaut, Monsieur Emmanuel Roux représenté par Madame Marielle Cadopi,

Invités présents à la séance.

Monsieur Thierry Dordan représenté par Monsieur Jean-Marc Beaumont, Monsieur Christophe Iung, Monsieur Christian Lavergne, Madame Valerie Munier, Madame Deborah Nourrit.

Ce compte rendu ne reprend pas le contenu du diaporama mis en annexe de ce présent PV et présenté par le directeur de l'ESPE-LR lors du conseil d'école et complété par des remarques des membres du conseil.

La présidente du conseil de l'ESPE, Madame Cadopi, commence par rendre hommage à Madame Maryse Quéré, membre du conseil de l'ESPE, ancienne rectrice qui est décédée. Madame Cadopi rappelle le grand investissement de Madame Quéré dans sa mission de membre du conseil, sa participation active à la commission de recherche ainsi qu'au jury du master MEEF en 180 secondes. Elle rappelle également le grand investissement de Madame Quéré dans ses nombreuses missions en tant qu'universitaire. Le conseil de l'ESPE respecte ensuite une minute de silence en l'hommage à Madame Quéré.

1- Informations du directeur

1-1 Fin d'année : concours du mémoire de master MEEF en 180 secondes, processus de titularisation, premiers résultats de concours

Monsieur Iung rappelle que le concours académique du meilleur mémoire en 180 secondes a réuni 11 excellents candidats (voir diapos 6 et 7). Cette année encore, le jury et le public ont été impressionnés par la qualité des prestations et ceci d'autant plus que les étudiants n'ont eu que 8 jours pour préparer leur présentation. Tous les candidats ont présenté leurs travaux de recherche avec beaucoup d'enthousiasme et de rigueur, en 180 secondes. Après délibération, c'est Madame Emma Savary, professeur des Ecoles dans l'Hérault, qui a remporté la finale académique. Elle a ensuite fort brillamment représenté notre ESPE lors du concours national qui a eu lieu fin juin à Marseille. Monsieur Iung tient également à mettre en avant la prestation de Monsieur Romain Croslard qui est parvenu à réaliser un excellent mémoire de master et une excellente prestation en 180 secondes alors qu'il avait été, par erreur, affecté à plein temps jusqu'à décembre 2017 de telle sorte qu'il n'a commencé à suivre les cours de master qu'en décembre. Cela ne l'a pas empêché de rattraper tout son retard et en plus de participer brillamment à ce concours.

Actuellement, seuls les étudiants inscrits en master MEEF peuvent participer au concours national, ce qui exclut les étudiants inscrits en DU « Parcours Adaptés ». Nous pouvons envisager l'an prochain d'organiser un concours ouvert aux auteurs d'un travail scientifique réflexif afin de mettre également en avant les excellents travaux réalisés dans ce cadre.

Monsieur Iung présente ensuite les résultats des FSTG ayant reçu de la part de l'ESPE un avis défavorable à la titularisation, ainsi que les résultats du jury de titularisation dans le 1er degré et le 2nd degré (diapo 8-9). Les raisons qui ont conduit à un avis défavorable de la part de l'ESPE sont indiquées. Dans le 2nd degré, on constate aussi que le pourcentage des FSTG titularisés est plus faible dans les parcours dont le concours est peu sélectif.

Madame Denjean-Daga indique qu'un problème persiste dans la formation en arts plastiques. Monsieur Iung répond qu'au concours de CAPES d'arts plastiques, le nombre de postes pourvus est plus faible que le nombre de postes ouverts, ce qui montre que le concours n'est pas sélectif et que le vivier de candidats n'est pas suffisant. Cela explique pour partie les difficultés que l'on peut ensuite rencontrer dans ce parcours, les lauréats ayant des profils très diversifiés. Monsieur Iung reconnaît que des difficultés avaient été rencontrées il y a quelques années, les étudiants n'ayant pas soutenu leur mémoire de master MEEF. La situation est tout autre maintenant. Les deux fonctionnaires stagiaires en renouvellement sont des stagiaires qui ont manqué de temps pour acquérir toutes les compétences attendues : une seconde année devrait leur permettre de les acquérir.

Madame Denjean-Daga indique également que le caractère obligatoire du Travail Scientifique Réflexif n'a pas été forcément bien posé pour les lauréats issus du 3ième concours. Monsieur Iung indique que le profil des lauréats du 3ième concours est très varié et qu'il convient en effet d'avoir un message très clair auprès de ces fonctionnaires stagiaires dont certains n'ont pas été étudiants depuis de nombreuses années. La lettre de

cadrage des parcours adapté de 2018 indique qu'un entretien entre les FSTG issus du 3^{ème} concours, le responsable de parcours et l'inspecteur devront être organisé avant le 15 septembre afin que le parcours adapté proposé tienne compte très précisément du profil du FSTG. Il leur sera rappelé à ce moment qu'un TSR ou mémoire de master MEEF devra être réalisé.

Monsieur Iung présente ensuite les résultats au concours dans le 1^{er} degré, les résultats du 2nd degré n'étant pas encore disponibles. Isabelle Tournier demande comment évolue le nombre de postes du 1^{er} degré dans les autres académies. Christophe Iung répond que seule notre académie a subi une baisse brutale du nombre de postes l'an dernier après avoir vu son nombre de postes augmenter brutalement il y a 2 ans.

Isabelle Tournier demande s'il y a un moyen pour connaître à l'avance ces évolutions. Il y a deux ans, l'information n'est parvenue à la rectrice qu'après la fin des inscriptions au concours, c'est-à-dire très tardivement. Madame la rectrice Béatrice Gille nous a dit qu'elle pensait que le nombre de postes dans le 1^{er} degré devrait rester assez stable en 2019 puisque des dédoublements de classes auront encore lieu.

1-2 Rentrée : accueil des FSTG, semaine de prérentrée des fonctionnaires stagiaires, cadrage des parcours adaptés

Monsieur Iung présente l'organisation de la pré-rentrée des fonctionnaires stagiaires qui sera très semblable à celle de l'an dernier. Cette année, les fonctionnaires stagiaires du 2nd degré devraient connaître leur niveau de classe à la fin du mois de juillet ainsi que le nom de leur tuteur métier. Monsieur Rosenzweig explique que les chefs d'établissement sont en train de fournir ces données au rectorat.

Madame Denjean indique qu'il y a toujours des changements de dernière minute. Monsieur Iung acquiesce mais considère que c'est un grand progrès que les niveaux de classe soient donnés aux FSTG dès leur affectation dans l'académie. Madame Cadopi considère que c'est effectivement un progrès et remercie Madame la Rectrice d'avoir rendu possible ce changement.

Monsieur Iung précise que le cadrage des parcours adaptés indique que tous les FSTG en renouvellement ou issus du 3^{ème} concours auront un rendez-vous avec l'inspecteur référent et le responsable du parcours, à la suite duquel un parcours adapté sera établi par l'inspecteur et le responsable de parcours.

Madame Cadopi indique que Madame la Rectrice avait dit le 4 mai que le rectorat ferait parvenir à l'ESPE des thèmes sur lesquels le rectorat aimerait que des FSTG travaillent lors de la réalisation de leur mémoire. Madame Cadopi voudrait savoir si l'on a reçu ces sujets. Monsieur Iung indique que l'ESPE n'a pas encore reçu ces thèmes et qu'il allait les redemander.

1-3 Information sur les élections liées au renouvellement du conseil de l'ESPE

Monsieur Iung informe du calendrier provisoire des élections au conseil de l'ESPE (diapo 15). Ce renouvellement du conseil de l'ESPE aura lieu en même temps que le renouvellement du collège étudiant du conseil d'administration de la COMUE. La décision relative à l'élection de la ComUE indique que les bureaux de vote seront ouverts pour cette élection de 10h à 16h. Plusieurs membres du conseil de l'ESPE considèrent qu'il faudrait que les ouvertures des bureaux de vote de l'élection de l'ESPE soient plus larges : ouverture à 9h et fermeture à 17h (sauf à Mende où le bureau peut fermer à 16h). Monsieur Iung est tout à fait d'accord car cela correspond aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de votes lors d'une élection universitaire. Monsieur Iung transmettra cette demande au président de la ComUE ainsi qu'au comité électoral de la ComUE.

Madame Denjean-Daga indique que certains étudiants pourront se trouver loin d'un bureau de vote s'ils n'ont pas de cours ou s'ils sont en stage. Monsieur Iung indique que la date choisie est un mercredi car cela permet

à tous les fonctionnaires stagiaires d'être à l'ESPE ce jour-là (et non en établissement) à l'exception des FSTG en EPS. Quant aux étudiants de M1, ils devront également être présents.

Monsieur Respaut et Monsieur Ganteau indiquent qu'ils ne voient aucun inconvénient à ce que les heures d'ouverture des bureaux de vote de la COMUE et de l'ESPE soient différents.

1-4 Bilan de la réunion du réseau des ESPE du 27 juin.

Monsieur Iung indique que Madame Brigitte Marin, directrice de l'ESPE de l'académie de Créteil, a été élue présidente du réseau des ESPE pour une année. Monsieur Iung informe le conseil que la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a annoncé, lors de la réunion du réseau de l'ESPE, une réforme de la formation des enseignants, sans donner plus de précision. De même, la ministre a confirmé que les rectorats d'une même région fusionneraient en 2020 ce qui pourra avoir des conséquences pour les ESPE.

Il est également question de modifier la place du concours dans la formation. Madame Nyssen indique que si l'admissibilité du concours est placée en L3 et l'admission en M1 et M2, cela ne simplifiera aucunement le dispositif puisqu'il y aura potentiellement des reçus-collés à la fois en L3 et en M1 ou M2.

2- Approbation sur la nomination du chargé de mission "2nd degré de Perpignan"

Madame Anne Lacroix, Vice-Présidente de l'UPVD, indique que le département « Education » de l'UFR LSH sera supprimé en septembre 2018. Malgré la disparition de ce département, il y aura toujours un personnel administratif qui sera en lien avec l'ESPE. Il sera désigné dès le mois de septembre 2018, le recrutement est lancé.

D'autre part, afin que l'ESPE ait un correspondant bien identifié à l'UPVD, Monsieur Iung propose que Monsieur Pascal Nogues, responsable du parcours Lettres à l'UPVD, soit nommé chargé de mission « 2nd degré du site de Perpignan » et soit le correspondant de l'UPVD pour l'ESPE conformément à sa lettre de mission (Diapo 18).

Le conseil de l'ESPE valide à l'unanimité la désignation de Monsieur Nogues comme chargé de mission de l'ESPE. Monsieur Iung remercie le conseil.

3- Approbation de la charte du contrôle des connaissances

Il est proposé que la charte des contrôles de connaissance ne soit pas modifiée pendant l'année 2018/19.

Madame Denjean-Daga demande si l'on peut envisager une seconde visite évaluative lorsque la première a eu lieu tôt et ne s'est pas bien passée. Monsieur Favard et Monsieur Iung lui répondent que c'est déjà ce que l'on demande aux équipes pédagogiques. De plus, il est rappelé que la visite évaluative mesure l'évolution du stagiaire au cours de l'année. Parfois, la visite ne se passe pas très bien mais le stagiaire est quand même validé.

D'autre part, Madame Denjean-Daga demande ce qu'il se passe si l'étudiant est en congé maladie, du fait qu'il n'y a pas de seconde session. Madame Nyssen répond qu'il est proposé dans ce cas à l'étudiant de passer une épreuve de substitution après le congé maladie.

Pour clore le conseil d'Ecole, Monsieur Iung remercie Madame Muray, dont c'est le dernier conseil puisqu'elle va partir à la retraite. Monsieur Iung rappelle le grand investissement de Madame Muray, tout d'abord dans son travail mais aussi dans sa mission de représentante des personnels. Monsieur Iung la remercie et lui

souhaite une excellente retraite lui permettant de s'occuper de sa famille et réaliser ses projets. L'ensemble du conseil se joint à Monsieur Iung pour ces remerciements.

La séance se termine à 18h

Conseil de l'ESPE LR



Réunion du 4 juillet 2018



Hommage à Mme Maryse Quéré

Ancienne Rectrice et Professeur d'Université, membre du conseil de l'ESPE et de la commission recherche de l'ESPE, membre du jury du mémoire de master MEEF en 180 secondes



1. Points d'information du directeur

1.1- Fin d'année : concours du mémoire de master MEEF en 180 secondes, processus de titularisation, premiers résultats aux concours

1.2- rentrée : accueil des FSTG, semaine de pré-rentrée des fonctionnaires stagiaires, cadrage des parcours adaptés

1.3- Information sur les élections concernant le renouvellement du conseil de l'ESPE

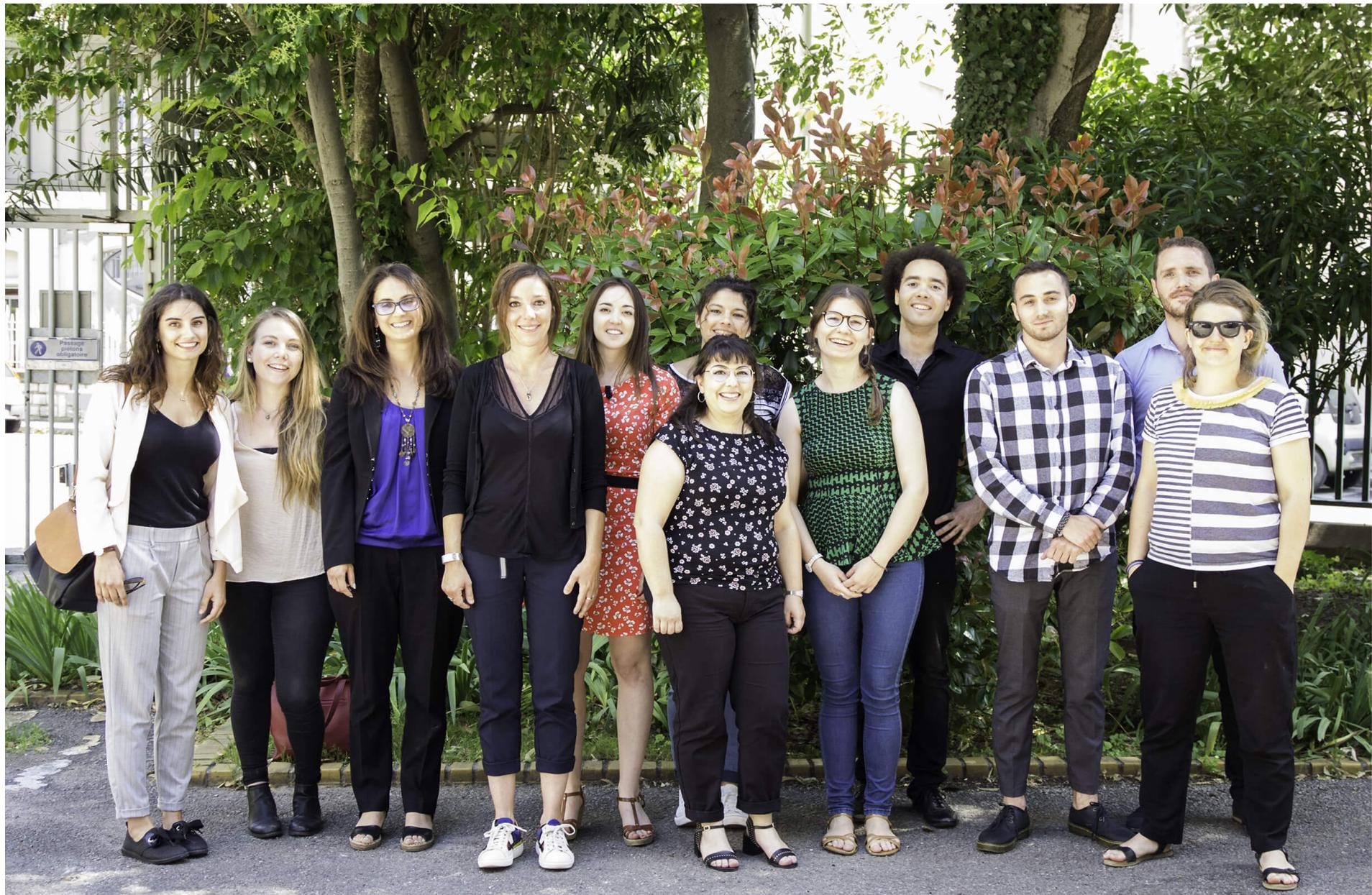
1.4- Bilan de la réunion du réseau des ESPE du 27 juin.

2. Approbation de la nomination du chargé de mission « 2nd degré de Perpignan »

3. Approbation de la charte du contrôle des connaissances

Ordre du jour

1. Concours du mémoire de master MEEF en 180 secondes



Concours du mémoire de master MEEF en 180 secondes

- ✓ 11 candidats au niveau académique : excellentes prestations, sujets de recherche très variés illustrant la diversité des sujets abordés, candidats souhaitant poursuivre en thèse.
- ✓ On pourrait envisager en 2019 de faire un concours également pour les TSR « Ecrits Réflexifs » : certains voulaient candidater cette année et avaient réalisé un travail de grande qualité.
- ✓ Au concours national du 28 juin, notre représentante, Emma Sarvary-Bene a fait une excellente prestation remarquée.

- **Premier prix** : Emma SAVARY-BENE, étudiante du parcours professeur des écoles du master MEEF 1er degré (Faculté d'Education)

Réception d'albums de jeunesse contre stéréotypes et d'un conte subséquent porteur de stéréotypes de genre par des élèves de 8 et 9 an

- **Deuxième prix** : Jolan Desné, étudiant du parcours physique-chimie du master MEEF 2nd degré (Faculté des sciences)

Influence d'un débat scolaire numérique autour d'une question socio-scientifique vive sur le développement de l'esprit critique des élèves

- **Troisième prix** : Barbara Thollot, étudiante du parcours Economie-Gestion du master MEEF 2nd degré (Faculté d'éducation)

Les stratégies de gestion de la stigmatisation des élèves de STMG

Ce classement ne doit pas faire oublier les huit autres candidats qui ont aussi très bien présenté leur mémoire :

- **Célia Manzi** : Le projet kamishibai, un dispositif de transcription d'album de jeunesse au service du développement de compétences multimodales (1^{er} degré, FDE Montpellier)
- **Anthony Damant** : Perceptions d'un sentiment de justice et d'injustice, la perméabilité du jugement face au poids de l'évaluation en EPS. Les liens entre justice-justification et tentative de "justification" (2nd degré EPS – UFR STAPS)
- **Lolita Colomba** : Les représentations de la ville du futur dans les films de science fiction dans le cinéma de science-fiction et en géographie en classe de seconde. Penser l'espace urbain à travers les notions d'utopie et de dysopie (2nd degré Histoire-Géographie, UPVM)
- **Romain Croslard** : L'éducation aux médias, permettre aux élèves d'identifier une information fiable (2nd degré, PLP Lettres-Histoire-Géographie)
- **Elodie Bernadac** : Trouble de l'apprentissage : la dyslexie. Comment se servir des spécificités de la dyslexie comme outils de travail et d'apprentissage en classe d'anglais (Anglais, UPVD)
- **Marion Fagede** : Les jeux de rôle au service du partage des valeurs de la république (1^{er} degré, FDE Perpignan)
- **Pauline Dulaurier** : La relation enseignant-ATSEM ou la complexe mise en oeuvre d'un travail en collaboration (1^{er} degré – FDE Montpellier)
- **Mariaelide Graziano** : Le corps et la parole expression et expressivité (Italien, UPVM)

Pourcentage d'avis défavorables de l'ESPE (démissions, abandons, congés maternité ou maladie exclus)

1^{er} degré : 5,8% d'avis défavorable (pour 650 FSTG évalués, soit 38 avis défavorables)

- ✓ 3,6% ont rencontré des problèmes en classe
- ✓ 1,2% n'ont pas réaliser leur mémoire ou TSR ou n'ont pas validé cette UE.
- ✓ 1% ont à la fois rencontré des problèmes en classe et n'ont pas validé l'UE de mémoire ou de TSR.

Décision du jury de titularisation pour le 1^{er} degré

- ✓ 11 licenciements (1,7%)
- ✓ 31 renouvellements (4,7%)
- ✓ 10 prolongations (1,5%)

2nd degré : 10,2% d'avis défavorables parmi les FSTG évalués (2,6% non évalués : abandons, congés maternité, congés maladie)

- ✓ 1,5% ont rencontré des problèmes en classe
- ✓ 3% n'ont pas réalisé leur mémoire ou TSR ou n'ont pas validé cette UE pour moitié car n'ayant pas trouvé le temps de le faire étant très occupé par la classe et pour moitié par manque d'engagement dans la formation.
- ✓ 2,3% ont à la fois rencontré des problèmes en classe et n'ont pas validé l'UE de mémoire ou de TSR.
- ✓ 3,4% ont totalement manqué d'engagement à tout point de vue (classe et formation)

- ✓ Les résultats dépendent du parcours. On constate une corrélation entre la sélectivité du concours et la proportion d'avis défavorables.
- ✓ 67% des avis défavorables en allemand, 33% en arts appliqués, 27% en mathématiques, 22% en maths sciences, 19% en arts plastiques, 17% en éducation musicale, 14% PLP (lettres/anglais, espagnol, HG), 14% en anglais, 13% en S2I. Les années passées ce sont les mêmes disciplines qui ont obtenu le plus grand nombre d'avis défavorables à l'exception de disciplines à faible effectif (Arts appliqués qui a généralement des résultats bien meilleurs.)
- ✓ Au contraire, en EPS, Biotech, Physique Chimie, SVT, CPE, HG, CPE, il n'y a aucun avis défavorable, les années passées les avis défavorables étaient également très faibles dans ces disciplines.
- ✓ On constate aussi que les FSTG 3^{ième} concours ne s'investissent généralement que peu dans la réalisation du TSR ce qui conduit à des avis défavorables.

Premiers résultats aux concours : 1^{er} degré

✓ Rappel du contexte :

- ❑ Annonce d'une sévère baisse du nombre de postes (division par un facteur proche de 2,7) au début de l'année 2018 alors que les inscriptions au concours devaient être réalisées en septembre 2017.
- ❑ Du fait de l'augmentation significative du nombre de postes depuis deux ans, les étudiants privilégiaient les candidatures dans l'académie de Montpellier alors qu'il y a trois ans, près de 220 étudiants obtenaient leur concours hors de l'académie de Montpellier.

✓ Réussite en 2018 parmi les inscrits en M1 MEEF et M2B MEEF :

- ❑ 22,2% de lauréats, chiffre à comparer au taux de réussite en M1 MEEF (de l'ordre de 60%)
- ❑ 288 lauréats au concours : 174 dans l'académie de Montpellier et 114 hors académie de Montpellier

3 changements

- Accueil de Mme la Rectrice et du directeur de l'ESPE à distance pour les FSTG 1^{er} degré des sites autres que Montpellier.
- Suppression du dernier jour de formation pour le 2nd degré, les chefs d'établissement participant au tronc commun seront conviés le mardi (tronc commun)
- Les FSTG devraient avoir connaissance des niveaux de classe avant la semaine de pré-rentrée.

**Calendrier prévisionnel de la semaine de pré-rentree 2018-2019
des fonctionnaires stagiaires 1^{er} et 2nd degrés**

	Premier degré mi-temps	Second degré mi-temps	Second degré temps plein
LUNDI 27 Août		<p>Montpellier :</p> <p><u>Matin</u> :</p> <p>09 : Accueil à Montpellier par Madame la Rectrice et Monsieur le Directeur de l'ESPE-LR</p>	
		<p><u>14h00</u> :</p> <p>-Accueil académique par Mme la Rectrice et Monsieur le Directeur de l'ESPE en présentiel à Montpellier et en visio sur les autres sites</p> <p>- Accueil départemental par les DASEN et les directeurs des études FDE</p> <p>Lieu : sites départementaux de la FDE</p>	<p>Montpellier :</p> <p><u>Après-midi</u> :</p> <p>14h-15h : Présentation du Master MEEF et des parcours : parcours général et parcours adaptés</p> <p>Les fonctionnaires stagiaires à mi-temps seront répartis en fonction de leur situation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lauréats titulaires d'un M2 MEEF, • Lauréats titulaires d'un master ou équivalent non MEEF, • Lauréats exemptés de diplôme et non titulaires d'un M1 • Renouvellement de stage + prolongation de stage <p>15h-17h : Présentation de la formation au niveau de chaque parcours par le responsable de parcours et l'inspecteur référent</p>
MARDI 28 Août	<p>9h : Organisation de l'année universitaire (directions des études FDE) : scolarité, accompagnement du stage, parcours adaptés, recherche, projet</p> <p>14h : Début de la formation (<i>préparation du stage en responsabilité</i>)</p> <p>Lieu : sites départementaux de la FDE</p>	<p>Montpellier : FDE site de Montpellier</p> <p>Perpignan : UPVD</p> <p>9h : 1^{ière} séance de l'UE de « tronc commun » du master MEEF</p> <p>14h : UE de tronc commun</p>	<p>Montpellier : Perpignan :</p> <p>9h : Positionnement individuel des stagiaires (en groupes transversaux)</p> <p>14h : Enseignement didactique (en groupes disciplinaires)</p>
	<p>MERCREDI 29 Août</p> <p>9h : Journée de formation (<i>suite de la préparation du stage</i>)</p> <p>Lieu : sites départementaux de la FDE</p>	<p>Montpellier :</p> <p>9h : 1^{ière} séance de l'UE « Accompagnement du stage et didactique » du master MEEF</p> <p>14h : UE « Accompagnement de stage et didactique »</p>	<p>Montpellier : Perpignan :</p> <p>9h : Enseignement de tronc commun</p> <p>14h : Enseignement de tronc commun</p>
JEUDI 30 Août	<p>9h- Réunion avec les tuteurs</p> <p>1- réunion entre formateurs ;</p> <p>2- 1^{ière} séance de travail entre les stagiaires et leurs tuteurs.</p> <p>Lieu : sites départementaux de la FDE</p>		

Cadrage des parcours adaptés

- Accompagnement encore plus spécifique des FSTG en renouvellement et des lauréats issus du 3^{ème} concours
- Ces FSTG bénéficieront d'un rendez vous avant le 20 septembre avec le responsable du parcours (directeurs de études dans le 1^{er} degré) et l'inspecteur référent (IEN A dans le 1^{er} degré) en vue de fixer des objectifs précis de l'année de stage. Les conclusions de cet entretien seront intégrés dans la lettre définissant le parcours adapté du fonctionnaire stagiaire. Un tutorat renforcé pourra aussi être mis en place.
- Pour les titulaires d'un M2 MEEF, le TSR collaboratif comportera une présence en établissement tant dans le 1^{er} degré que dans le 2nd degré.
- Document en cours de validation par Mme la Rectrice.

1.3- Information sur les élections concernant le renouvellement du conseil de l'ESPE :

- ✓ date prévue le mercredi 28 novembre
- ✓ Calendrier prévisionnel semblable à celui adopté lors des renouvellements partiels

Affichage des listes électorales	Mercredi 7 novembre 2018
Dépôt des candidatures	Mercredi 14, jeudi 15 et vendredi 16 novembre 2018 de 9h à 17h dans les bureaux de l'ESPE_LR 8 rue de l'école normale à Montpellier 34094 MONTPELLIER
Scrutin	Mercredi 28 novembre 2018 de 9h à 18h30 dans tous les bureaux de vote sauf celui du site de la FDE à Mende où il aura lieu de 9h à 16h.
Dépouillement	A l'issue du scrutin une fois la centralisation partielle des urnes effectuée si nécessaire
Proclamation des résultats	Dans les trois jours suivant la fin des opérations électorales

- ✓ Décision de convocation du corps électoral : fin octobre

1.4- Réunion du réseau des ESPE

- ✓ Changement de président du réseau : Mme Brigitte Marin a été désignée présidente du réseau, le président actuel, Jacques Ginestié, quittant ses fonctions de directeur de l'ESPE d'Aix Marseille.
- ✓ Venue de la ministre qui n'a pas fait d'annonce concernant une éventuelle réforme mais annonçant que les deux ministres pourraient faire des annonces. Elle a réaffirmé que les ESPE devaient rester des composantes universitaires.
- ✓ La ministre a également annoncé que la création de rectorat de région académique pourrait avoir des conséquences sur les ESPE sans en dire plus.

2- Approbation de la nomination du chargé de mission « 2nd degré du site de Perpignan »

- Suite à la décision de ne plus inscrire d'étudiants en M1 MEEF 1^{er} degré à l'UPVD, l'UPVD a décidé de supprimer le département « Enseignement » de l'UFR LSH de l'UPVD.
- Afin que l'ESPE puisse avoir des interlocuteurs bien identifiés (en plus des responsables de parcours, l'UPVD va identifier un personnel administratif qui aura pour mission d'être le correspondant administratif de l'ESPE
- De plus il est proposé qu'un chargé de mission « 2nd degré du site de perpignan » soit nommé, il est proposé que Pascal Noguès remplisse cette mission définie comme suit :

Lettre de mission du chargé de mission « 2nd degré du site de Perpignan»

Le chargé de mission sera le correspondant de l'ESPE-LR pour tous les parcours du 2nd degré de Perpignan. Il sera accompagné dans sa mission par un personnel administratif de l'université de Perpignan. Il aura pour rôle d'interagir avec la direction de l'ESPE pour tout ce qui concerne les parcours « 2nd degré » du site de Perpignan, de diffuser l'information auprès des responsables des différents parcours ainsi qu'aux personnels administratifs interagissant avec l'ESPE, de faire remonter à la direction les problèmes et propositions émanant des parcours 2nd degré du site de Perpignan. Il veillera à la remontée de toutes les données nécessaires à la tenue de jury académique de la mention de master MEEF « 2nd degré » ainsi que toutes les données demandées par la direction de l'ESPE (données pour le budget projet, pour l'organisation des élections, pour les indicateurs liés à la formation,...). Il participera aux réunions avec la direction de l'ESPE lorsque cela concerne le 2nd degré.

3- Adoption de charte des contrôles de connaissance

